



BHS S.A.S
1 rue du Gué Malaye
95470 VEMARS
Tel. 01 34 31 23 23
Fax 01 34 31 23 24

Fongicide

Traitement foliaire contre l'oïdium et la rouille blanche



Caractérisé par un feutrage blanc et pulvérulent, l'oïdium est à l'origine de dégâts très importants sur rosiers pouvant aller jusqu'à une défoliation totale des plantes.

Composé d'une matière active de nouvelle génération, le krésoxim-méthyl, **DISCUS® EV** apporte une solution à la fois très efficace et persistante contre l'oïdium et la rouille blanche du chrysanthème.

DISCUS® EV

INTÉRÊTS TECHNIQUES :

DISCUS® EV est un fongicide à base de krésoxim-méthyl destiné à la lutte contre l'oïdium.

DISCUS® EV est adapté au traitement des rosiers en massifs, ou en pépinières de production. Il est également adapté au traitement de l'oïdium des arbres et arbustes d'ornement.

DISCUS® EV permet également la lutte contre les maladies diverses des arbres et arbustes d'ornement ainsi que contre la rouille blanche des chrysanthèmes.

La matière active de **DISCUS® EV** appartient à une nouvelle génération de molécules à action fongicide (les strobilurines) qui se distingue par :

- Un mode d'action original (le blocage de la respiration cellulaire) ce qui limite l'apparition et le développement des phénomènes de résistance,
- Une grande persistance d'action, grâce notamment à une bonne résistance au lessivage.

DISCUS® EV bénéficie d'un double mode d'action. Appliqué avant la contamination, il agit préventivement en bloquant la germination des spores d'oïdium avant qu'ils ne se développent. Si par contre **DISCUS® EV** est appliqué après la contamination, il empêche leur dissémination.

La présentation de **DISCUS® EV** en sachets hydrosolubles assure un dosage facile, rapide et sûr du produit : tout risque d'erreur de mesure de la quantité nécessaire est évité, et il n'y a aucun contact direct avec le produit.

➤ MODE D'ACTION

DISCUS® EV se répartit dans la plante de façon particulièrement originale. Après application, la matière active se fixe sur les feuilles puis se diffuse progressivement par voie gazeuse dans l'ensemble du végétal. Une autre partie de la matière active se diffuse localement à l'intérieur de chaque feuille (quasi-systémie), protégeant ainsi leur face inférieure.

Ce double phénomène permet une protection de l'ensemble du végétal, et assure à **DISCUS® EV** une longue persistance.

CONSEILS D'UTILISATION :

Doté d'une action préventive longue durée, **DISCUS® EV** doit être appliqué avant ou dès l'apparition des premiers symptômes.

Respecter une cadence de 3 à 4 semaines entre deux traitements à base de **DISCUS® EV**.

Afin d'éviter l'apparition de résistances, il est conseillé de ne pas dépasser 2 traitements avec **DISCUS® EV** sur un même cycle de nature et de ne pas réaliser 2 traitements consécutifs avec **DISCUS® EV**.

Par mesure de précaution, un délai de 5 jours est souhaité entre le dernier traitement et la mise en vente des plants pour éviter tout risque d'intoxication par contact.
Chaque séquence de traitements à base de **DISCUS® EV** sera alors précédée ou suivie de traitements avec des fongicides à modes d'action différents.
Il est recommandé de bien mouiller le feuillage (jusqu'à la limite du ruissellement).



BHS S.A.S
1 rue du Gué Malaye
95470 VEMARS
Tel. 01 34 31 23 23
Fax 01 34 31 23 24

DOSES D'HOMOLOGATION	
Rosiers – Oïdium.....	0,3 kg/ha
Chrysanthèmes – Rouille blanche.....	0,03 kg/hL
Arbres et arbustes d'ornement – Oïdium.....	0,03 kg/hL
Arbres et arbustes d'ornement – Maladies diverses.....	0,02 kg/hL

DOSE D'UTILISATION CONSEILLÉE
1 sachet hydrosoluble de 6 g pour 20 L d'eau

PERIODES D'UTILISATION :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

■ Périodes de traitement

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales / la fiche de données de sécurité.

DISCUS® EV doit être conservé dans son emballage d'origine hors de la portée des enfants et à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Emballages : réemploi interdit. Valoriser les déchets d'emballage et les reliquats de produit selon la réglementation en vigueur.

Compte tenu de la diversité des cultivars et des conditions de cultures, il y a lieu de procéder chaque fois à des essais préalables limités avant toute généralisation.

DISCUS® EV ne doit pas être utilisé sur ou à proximité de cerisier, *Berberis* sp. et *Salix* sp..

Dangereux – Respecter les précautions d'emploi.

COMPOSITION	CONDITIONNEMENT
50 % Krésoxim-méthyl	Pot de 270 g contenant 45 sachets de 6 g
CLASSEMENT TOXICOLOGIQUE	HOMOLOGATION
Xn – Nocif N – Dangereux pour l'environnement	A.M.M. n° 2020366*

* Homologation BASF AGRO SAS (69)

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter notre service technique au :

N° Vert 0 800 03 41 60



Rien ne remplace le regard d'un **professionnel**